



HAL
open science

Sur deux témoignages textuels de Pierre le Vénérable à propos de Porphyre de Tyr.

Alain Galonnier

► **To cite this version:**

Alain Galonnier. Sur deux témoignages textuels de Pierre le Vénérable à propos de Porphyre de Tyr.. 2019. hal-01988253

HAL Id: hal-01988253

<https://hal.science/hal-01988253>

Preprint submitted on 21 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Sur deux témoignages de Pierre le Vénérable à propos de Porphyre de Tyr¹

Alain Galonnier (CNRS – ENS)

Aux § 15 et 16 de sa *Summa totius haeresis Sarracenorum* (« Somme de toute l'hérésie des Sarrasins » – c. 1144), destinée, comme l'intitulé le donne à entendre, à dénoncer la religion sarrasine, mais aussi son livre – le Coran –, et son prophète – Mahomet –, Pierre le Vénérable (c. 1093-1156), qui fut Abbé de Cluny de 1122 à 1156, diabolise une partie de l'œuvre du néoplatonicien Porphyre de Tyr (c. 233-c. 305), qui illustre, à ses yeux, la façon dont Satan a rusé pour séduire et tromper l'humanité. Car celui qui fut par ailleurs un célèbre philosophe, a révélé certains oracles inspirés par le Malin, qui disent quelque chose de bien sur le Christ, et ce faisant, il a servi la cause du Diable en reproduisant son *modus operandi*, dans la mesure où, si ce dernier n'avait dit que du mal du Christ, il aurait beaucoup perdu en crédibilité. Dans sa dénonciation du § 15, le Clunisien assure suivre fidèlement Augustin se prononçant sur Porphyre. Mais la lecture qu'il en fait accuse au moins deux décalages relativement à ce que l'on sait de sa source, qui soulèvent quelques questions. Dans sa dénonciation du § 16, sans référence explicite à l'évêque d'Hippone, Pierre, faisant apparemment sienne l'hypothèse selon laquelle la décision fut prise de procéder à la destruction d'un traité au moins de Porphyre, permet de dater précisément l'événement. Mais ce qu'il en dit suscite un autre questionnement. Qu'en est-il du premier ?

I. Le passage de la *Summa*, § 15, est le suivant :

« Le bienheureux Augustin dit que le philosophe Porphyre, après avoir, de façon déplorable, apostasié la Chrétienté, a relaté cela dans ses propres livres, ceux qu'il a fait paraître contre les Chrétiens (*adversus Christianos*), à savoir qu'il avait consulté les oracles des dieux et demandé ce qu'il en était du Christ. Il a eu des démons cette réponse (*responsum*) que certes le Christ a été un homme de bien, mais que ses disciples ont gravement péché, qui ont totalement imaginé sa divinité en écrivant une chose que lui-même n'a pas dite à son sujet... Si quelqu'un veut comprendre plus pleinement, qu'il lise de ce même Père Augustin les dix-huitième et dix-neuvième livres de *La cité de Dieu*² et le premier de *L'accord des Évangélistes* »³.

¹. Nous remercions chaleureusement Richard Goulet pour avoir relu attentivement notre contribution et nous avoir suggéré plusieurs améliorations.

². Le livre XVIII du *De civitate dei* n'a rien à voir avec Porphyre, mais ses chapitres XLVII et XLVIII évoquent tous ceux, Juifs et autres, qui ont prophétisé le Messie, ce qui constitue pour les Chrétiens un surcroît de preuves.

³. « Dicit... beatus Augustinus Porphirium philosophum, postquam a Christianitate miserabiliter apostatauit, hoc in libris suis quos aduersus Christianos aedidit retulisse, quod scilicet oracula deorum consuluerit, et de Christo quid esset interrogauerit. Responsum uero sibi a demonibus fuisse, quod Christus bonus quidem uir fuerit, sed discipulos eius grauiter peccasse, qui ei diuinitatem ascribentes rem quam ipse

Pour être exact, la citation ne démarque qu'un fragment du chapitre dix-neuf de la *Cité de Dieu* de l'évêque d'Hippone, où a été visiblement été repris⁴ un extrait du troisième des vingt livres de la *Démonstration évangélique* (III, VI, 39) d'Eusèbe de Césarée (c. 265-339), constitué par la citation d'un écrit de Porphyre. Voici les quelques brefs aperçus textuels qui nous intéresseront ici :

« Dans les livres que [Porphyre] appelle *De la philosophie des oracles*, dans lesquels il recueille et transcrit pour ainsi dire les réponses divines à des questions ressortant de la philosophie, [il dit] – je présente en quelque manière ses mots mêmes, ceux qui ont été traduits dans une certaine mesure de la langue grecque dans la latine... : "Ce que nous allons dire va assurément paraître aller à l'encontre de l'opinion de quelques-uns. Les [dieux] ont déclaré que le Christ a été extrêmement pieux, et ont fait mention de lui en usant d'un discours favorable ; en revanche,... ils disent que les Chrétiens sont impurs, corrompus et englués dans l'erreur, et ils usent contre eux de multiples blasphèmes... Elle [Hécate] le déclare [le Christ] homme extrêmement pieux, et elle a dit aussi que son âme, comme celle des autres hommes pieux, a été digne, après le trépas, de l'immortalité, et c'est cette [âme] que les Chrétiens ignorants honorent" »⁵.

La majorité des paroles qui sont mises dans la bouche de Porphyre, à savoir que ses propos vont heurter l'opinion commune, que les dieux se sont prononcés favorablement sur le Christ mais que les Chrétiens honorent son âme d'un culte insensé, se retrouvent explicitement chez Eusèbe. Cependant, ce dernier n'identifie pas le traité d'où provient le passage qu'il reproduit. C'est Augustin qui prend la liberté de dire qu'il a été prélevé de la *Philosophie des oracles* (dont l'intitulé complet serait : *Sur la Philosophie tirée des oracles*), l'ayant peut-être déduit de la *Préparation évangélique* du même Eusèbe, qui,

de se non dixerat confinxisset. Quae sententia pene eisdem uerbis in istis fabulis inuenitur sepiissime... Si quis plenius uult intelligere, legat octauum decimum eiusdem patris Augustini librum, et nonum decimum *De Ciuitate Dei* et primum *De Consensu Euangelistarum* », pierre le Vénérable, *Summa totius haeresis Sarracenorum*, § 15.

⁴. Augustin l'a-t-il lu dans le texte grec ou dans la traduction d'un penseur latin intermédiaire, Jérôme notamment, qui devait bien connaître l'œuvre d'Eusèbe, dont il a continué la *Chronique* ? La première éventualité est assez improbable, car s'il faut croire l'évêque d'Hippone, qui disait n'avoir appris du grec que fort peu et même presque rien (*Contra litteras Petiliani*, II, 90), il n'était pas en mesure de traduire lui-même la *Démonstration évangélique*, tout au plus était-il capable de vérifier l'exactitude de la traduction qu'il utilisait. Sur Augustin et la langue grecque, voir S. Salaville, « La connaissance du grec chez saint Augustin », dans *Revue des études byzantines*, 127-128, 1922, p. 387-393, et L. Jerphagnon, « Saint Augustin et la diffusion de la pensée grecque dans l'Occident médiéval : l'hypothèque de la langue ? », dans J. Leclant et M. Zink (éd.), *La Grèce antique sous le regard du Moyen Âge occidental*, Paris, 2005, p. 1-9.

⁵. « In libris, quos appellat ἐκ λογίων φιλοσοφίας, in quibus exequitur atque conscribit rerum ad philosophiam pertinentium uelut diuina responsa, ut ipsa uerba eius, quem ad modum ex Graeca lingua in Latinam interpretata sunt, ponam... Christum... dii piissimum pronuntiauerunt et inmortalem factum et cum bona praedicatione eius meminerunt; Christianos uero pollutos, inquit, et contaminatos et errore implicatos esse dicunt et multis talibus aduersus eos blasphemias utuntur... Piissimum enim uirum, inquit, eum dixit et eius animam, sicut et aliorum piorum, post obitum immortalitate dignatam et hanc colere Christianos ignorantes », Augustin, *Cité de Dieu*, XIX, XXIII, 1 et 2.

elle, se fait l'écho de plusieurs extraits du recueil porphyrien, dont le titre y est cette fois-ci donné (*Préparation évangélique*, IV, VI).

Comme on peut le voir de prime abord, ce que rapporte Pierre ne présente pas en soi un grand intérêt, puisqu'il reprend dans l'ensemble ce qu'Augustin avait déclaré sept siècles plus tôt. Pourtant, à y regarder d'un peu plus près, deux points ne vont pas de soi, ceux où les renseignements donnés par Pierre paraissent à divers titres s'écarter de sa source avouée. L'un est susceptible de relever d'une confusion, peu plausible toutefois, et l'autre concerne la production antichrétienne de Porphyre. Arrêtons-nous un temps sur chacun.

Le premier concerne ce qui est dit de l'apostasie de Porphyre. Selon Pierre, qui se revendique donc suiveur d'Augustin en la matière, il aurait renoncé au Christianisme pour adhérer à l'enseignement oraculaire, délivré nécessairement par des démons, puisque, rappelons-le, *Tous les dieux des Gentils sont des démons* (*Psaumes*, 95, 5 – d'après la Septante)⁶. Or, on ne trouve rien de tel dans les livres dix-huit et dix-neuf de la *Cité de Dieu* ni dans l'*Accord des Évangélistes* ni du reste, à ce qui nous a été donné de constater, dans aucune autre pièce du corpus augustinien connu. Tout au contraire, Augustin, qui voyait en Porphyre un très grand philosophe platonicien (*La cité de Dieu*, X, IX et XI ; XXI et XXX), quoique s'étant parfois contredit et étant tombé dans l'erreur jusqu'à l'aveuglement (*Ibid.*, XXVI-XXVII-XXVIII-XXIX-XXXII), l'a toujours tenu pour un ardent ennemi de la religion chrétienne, c'est-à-dire à la fois du Christ et de ses disciples, qui s'est trompé sur les Chrétiens ou les a calomniés, et a dédivinisé le Christ en le réduisant à un homme extrêmement pieux (*Ibid.*, XIX, XXII-XXIII). Il traita donc Porphyre de « vain laudateur du Christ » – parce que les oracles qu'il cite, bien que démoniaques, ont somme toute parlé de lui en bien –, et de « détracteur retors du Christianisme » (*De consensu Evangelistarum*, I, XV, 23), parce qu'il a formulé les questions les plus compromettantes qui aient jamais été soulevées contre cette religion (*Epistola* 102, II, 8). Rien, par conséquent, sur le reniement du Chrétien Porphyre, qui pourrait expliquer sa détestation antichrétienne. Il est également à noter, si l'on s'émancipe d'une dépendance augustinienne non vérifiée, que saint Jérôme (c. 347-420), dont le *De viris illustribus* sera la principale source du Clunisien dans les premiers chapitres de son *Contra sectam Sarracenorum* (« Contre la secte des Sarrasins »), qui suit de quelques années la *Summa*, où l'auteur commence par dresser l'historique de toutes les hérésies et de tous les Pères qui les ont combattues, ne procède à aucune allusion touchant l'expérience chrétienne de Porphyre, à qui il reproche d'avoir qualifié à tort Ammonius Saccas de païen (LV), et mentionne certains de ses réfuteurs, tels Méthode d'Olympe (LXXXIII), et Apollinaire de Laodicée (CIV). De surcroît, en son *Commentaire sur Daniel*, où il attaque le livre XII du *Contre les Chrétiens* en faisant intervenir un certain

⁶. Cité par Augustin, *Cité de Dieu*, XIX, XXIII, 4.

nombre de ses fragments⁷, Jérôme ne laisse rien transparaître non plus d'un Porphyre qui aurait vécu, à une période de sa vie, une expérience de Chrétien. Enfin, il en va sensiblement de même chez Eusèbe de Césarée, dont l'*Histoire ecclésiastique* a fortement inspiré le *De viris illustribus* hiéronymien : au livre VI, il évoque Porphyre, le fait qu'il calomnie les saintes Écritures et leurs exégètes (XIX, 1), dénonce ses mensonges (XIX, 9), et cite en appui des extraits du livre III du *Contre les Chrétiens* (XIX, 4-8). On y apprend que Porphyre a, lors de sa première jeunesse, seulement « rencontré » (ἐντυγχάνω) un certain Origène, qu'il définit comme un philosophe chrétien, élève d'Ammonius Saccas, lui-même d'abord chrétien avant de devenir néoplatonicien. Selon les paroles rapportées par Eusèbe, Porphyre revêt Origène d'une personnalité contradictoire, ayant vécu en chrétien mais pensé et exercé sa croyance en hellène, qui, à cause de cette double appartenance, s'est gâché et en tant qu'homme et en tant que philosophe. On tire souvent argument de cette mention pour déduire que Porphyre aurait été, à ce moment-là du moins, chrétien, voire disciple d'Origène (c. 185-c. 251). Mais d'aucuns estiment plus vraisemblablement qu'il s'agissait d'un Origène néoplatonicien, tout différent de l'auteur du *Contre Celse* (voir Goulet, 1977). En tout état de cause, Eusèbe, pour autant que nous avons pu en juger, ni n'indique ni n'insinue à aucun moment que Porphyre adhéra un temps au Christianisme, et encore moins qu'il renonça à cette religion avec fracas.

Un élément explicatif de l'affirmation inattendue de Pierre, mais qui évacue complètement celui dont il se réclame, nous est pourtant livré⁸ par l'historiographe chrétien Socrate de Constantinople ou le Scolastique (c. 380-450), en son *Histoire ecclésiastique*, rédigée vers 440 – donc après la mort d'Augustin – pour prendre la suite de celle d'Eusèbe, en couvrant les années 305-439, et plus précisément dans le volume III, qui parcourt la période allant de 361 à 364, soit les règnes de Julien et de Jovien, où il fait état de la renonciation spirituelle de Porphyre. En appui de sa réfutation du Sophiste Libanius se prononçant sur l'empereur Julien (c. 331-363), qui avait, comme Porphyre un peu auparavant, apostasié le Christianisme pour ensuite le combattre, Socrate confie ceci : Porphyre, ayant été brutalisé par des Chrétiens à Césarée⁹, en Palestine, et n'ayant pas supporté un tel traitement, renonça à la religion chrétienne en nourrissant une rage sans limite contre ses agresseurs, et, animé par la haine de ceux qui l'avaient frappé, il se mit à écrire des œuvres blasphématoires contre les Chrétiens (III, XXIII, 38). Ce récit sera repris par plusieurs auteurs grecs, dont R. Goulet (1982, p. 455, n. 18) nous fournit une liste, de laquelle nous n'extrairons pour le moment que ceux antérieurs à Pierre le

⁷. Voir les textes dans Magny, 2004, p. 110-128.

⁸. Voir Goulet, 1982, p. 455-457 et Gleijeses, 1985, p. 247, n. 71.

⁹. Nous ne disposons pas d'autres données biographiques permettant de confirmer ou non que Porphyre s'est trouvé, à un moment de sa vie, à Césarée. On sait en revanche qu'Origène y résida à partir de 231 environ et y enseigna – voir Eusèbe de Césarée, *Histoire ecclésiastique*, par ex. VI, XIX, 16.

Vénéral, sans toutefois prétendre aucunement qu'ils auraient pu en quelque façon l'inspirer : la *Théosophie de Tübingen* (II, 25), un recueil compilatoire regroupant des oracles et sentences païens à visée panconfessionnelle¹⁰ (il signale que la mésaventure de Porphyre serait due à sa cupidité, qui lui aurait fait épouser une femme juive fortunée et déjà multipare), recueil que P.F. Beatrice (2001) date des années 502-503 et suggère d'attribuer à Sévère d'Antioche (c. 465-538)¹¹, la *Chronographia* (ad. ann. 355, année où Julien l'Apostat fut nommé César) de Théophane le Confesseur (759-817), et le *Chronicon* (IV, 190, 2) de Georges le Moine (fl. c. 850), à propos du règne du même Julien.

Nous laisserons ici en suspens la question de la vraisemblance d'une apostasie de Porphyre qui n'aurait pas reposé sur une motivation religieuse – laquelle pourrait s'expliquer si elle était due à la dépression mélancolique dont souffrait l'intéressé (voir *Vita Plotini*, XI, 15 et Goulet, 1982, p. 455-457), bien que l'apathie y prédomine, incompatible avec la fureur qui l'anima –, non sans faire deux remarques contraires entre elles, l'une qui tend à la conforter, l'autre qui l'ébranle. D'une part, elle va dans le sens du terrible ressentiment que nourrira Porphyre non pas envers le Christ mais envers les seuls Chrétiens, dont font justement partie ses agresseurs, de l'autre, elle se heurte à l'appréciation de P. Benoît (1947, p. 553), qui observe dans « les attaques de Porphyre une critique si superficielle qu'il paraît douteux qu'il ait jamais appartenu au Christianisme, fût-ce comme catéchumène [hypothèse de Harnack, 1916, p. 5]... Ses accusations d'immoralité [d'après Augustin, *Cité de Dieu*, XIX, XXIII, 2]... ne s'expliquent que par la calomnie ou l'ignorance ; par respect pour sa probité, on peut préférer la deuxième hypothèse. Et dans son grand traité contre les chrétiens nous [le voyons] s'acharner sur la lettre, sans en pénétrer le moins du monde l'esprit ».

En tout état de cause, la déclaration de Socrate n'empêche nullement la question de rebondir : comment expliquer le propos de Pierre et ce qui se profile, nonobstant sa faible crédibilité, comme une méprise ? Car de deux choses l'une : ou bien il a confondu Augustin avec Socrate, ou bien Augustin aurait repris à son compte, et ce vraisemblablement avant Socrate, en considération de l'antériorité chronologique de l'évêque d'Hippone (354-430), l'histoire d'un Porphyre qui s'est retourné contre les Chrétiens après avoir été de leur nombre, pour une raison en apparence strictement personnelle, qui pourrait d'ailleurs justifier le *miserabiliter* de Pierre. Pourtant, la première conjecture est assez invraisemblable et suppose que le Vénéral aurait pris connaissance, en traduction latine qui plus est, de cet épisode de la vie de Porphyre dans la version de l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate en ignorant d'où elle provenait et en l'attribuant faussement à Augustin. Quant à la deuxième, elle laisse entendre que nous ne

¹⁰. Éd., sans nom d'auteur, par H. Erbse, *Fragmente griechischer Theosophien*, Hamburg, 1941 puis Stuttgart-Leipzig, 1995.

¹¹. Voir cependant Goulet, 2001, p. 395-397 et Alpi – Le Boulluec, 2004.

connaîtrions pas tout de l'œuvre écrite de ce dernier. Il existerait un texte de l'évêque d'Hippone, que Pierre aurait passé sous silence, qui ferait mention du reniement de Porphyre et expliquerait à la suite de quel événement le renégat qu'il choisit de devenir aurait ainsi basculé du Christianisme dans le Paganisme. Quoique un peu facile, la conjecture est séduisante et fort plausible compte tenu de la bonne connaissance que le Vénérable semblait avoir de l'œuvre d'Augustin, sa principale autorité théologique¹². Il est donc très peu crédible qu'il se soit mépris à son égard. Resterait une troisième hypothèse, qui consisterait à envisager que le Clunisien, ignorant l'épisode rapporté par Socrate, aurait simplement envisagé, à partir des propos d'Augustin, que quelqu'un qui consulte les oracles au sujet du Christ ne peut être qu'un Chrétien ayant abjuré sa foi. Mais il ne serait alors probablement pas question, touchant Porphyre, de *miserabiliter apostatare*, expression brutale et sans équivoque, qui ne peut être déduite du seul fragment de la *Cité de Dieu*. Il en va pareillement de ce qui est dit encore par Augustin du *De regressu animae* de Porphyre, dans lequel il reconnaît que le natif de Tyr a parfois corrigé Platon d'une façon qui était acceptable par un Chrétien, voire qu'il aurait pu, par certaines de ses intuitions, en devenir un lui-même¹³. Pas le moindre sous-entendu cependant sur une quelconque renonciation à la confession chrétienne. On se doit donc d'envisager que l'évêque d'Hippone a effectivement évoqué, on ne sait où, l'« apostasie lamentable » de Porphyre. Cela ferait alors de Pierre le deuxième écrivain latin, après l'évêque d'Hippone précisément, à avoir relayé, quoique très succinctement, ce que nous serions fondé à appeler non plus l'anecdote de Socrate mais l'anecdote d'Augustin, et à situer le Clunisien entre Georges le Moine et Nicéphore Calliste Xanthopoulos (c. 1256-c. 1335) – le quatrième auteur grec qui s'en fit à son tour l'écho dans sa propre *Histoire ecclésiastique* (X, 36 – voir Goulet, 1982, *ibid.*).

¹². Voir, de Pierre : « je vous propose comme exemple [de ceux qui n'ont rien cédé aux hérétiques] tous les Pères et principalement le Père Augustin, qui... n'a... pas manqué de rédiger contre eux [les Pélagiens et les Manichéens], sur leur lourde erreur, ces volumes. Agissant ainsi envers les autres hérétiques, ceux de son temps et ceux qui n'étaient pas de son temps, ainsi envers les Juifs, ainsi envers les païens, non seulement il a armé contre eux les hommes de son temps, mais il a aussi transmis, à nous et à toute la postérité, la grâce d'une édification et d'une instruction achevées » (*Epistola de translatione sua*, § 5 – une lettre adressée à saint Bernard pour essayer de le pousser à rédiger une vaste réfutation du Mahométanisme sur la base de la traduction du Coran que le Clunisien venait de faire réaliser) ; « Plus jeune qu'eux [ceux qui ont réfuté les Manichéens] par l'âge mais bien plus grand par ses facultés d'appréciation et son éloquence, le grand Augustin » (*Contra sectam Sarracenorum*, § 5 – la grande réfutation de la religion coranique dont rêvait Pierre et fut contraint de rédiger lui-même, Bernard n'ayant jamais répondu à la sollicitation de celui qui fut pourtant son grand ami) ; « en un affrontement suprême, notre et vraiment nôtre Augustin d'Hippone les a neutralisés [les Donatistes] par le verbe et par l'écrit » (*Ibid.*, § 7) ; « par la publication de ses vingt-deux livres extrêmement connus de la *Cité de Dieu*, il nous enseigne qu'il faut combattre en temps voulu, par le verbe et par l'écrit, non seulement contre les hérétiques, qui sortent de l'Église, mais aussi contre les païens et les Juifs, qui n'ont jamais été dans l'Église, et contre absolument toutes les erreurs » (*Ibid.*, § 16).

¹³. Voir *Cité de Dieu*, X, XXX et XXXII ; XIII, XIX et XXII, XXVII, ainsi que Goulet, 2012.

Le second point intéresse, lui, la mention, par le Vénérable, d'un ou de plusieurs traités de Porphyre. Il est effectivement question de « livres » (*in libris suis*), un pluriel qui, au regard de ce qu'en dit Augustin de nouveau, désignerait les divisions d'un seul ouvrage, à l'intitulé non révélé. Cette manière de renvoyer à un écrit par son découpage interne est cependant inhabituelle, et l'on verrait plus volontiers ces *libri* faire référence à une pluralité d'ouvrages. Mais admettons qu'il en soit comme nous l'avons suggéré. C'est l'évêque d'Hippone qui, redisons-le, donne à comprendre que cette composition divisée en « livres » est la *Philosophie des oracles*, tandis qu'Eusèbe, la citant très brièvement dans sa *Démonstration évangélique*, n'indique aucune provenance. Le Clunisien convoque alors le traité en deux temps. D'abord, si l'on s'en tient à l'hypothèse d'un opus unique, le recueil en lui-même, dirigé *adversus Christianos*. Contrairement à ce que l'on attendrait, l'expression ne désignerait pas le *Contra Christianos* de Porphyre, sur lequel nous allons revenir, mais serait le souvenir probable d'un passage de l'*Epistola* 102 (II, 8) d'Augustin, adressée à Deogratias : « Alia proposuerunt, quae dicerent de Porphyrio contra Christianos tamquam validiora decerpta = Ils [nos contradicteurs] ont proposé d'autres [questions], qu'ils disent tirées de Porphyre [et] qu'ils ont recueillies comme étant tellement plus pertinentes contre les Chrétiens (*contra Christianos*) ». Ensuite, le *responsum*, autrement dit les oracles des dieux sollicités sur le Christ, que Pierre aborde sommairement.

Cette caractérisation ne va cependant pas sans soulever une difficulté. En effet, on considère aujourd'hui que parmi la production littéraire de Porphyre il convient de compter deux traités distincts, dont les titres sont suffisamment évocateurs du contenu de chacun : un *Contre les Chrétiens* et un *Sur la philosophie tirée des oracles*. Or le premier, rédigé entre c. 275 et 305¹⁴, qui comporte quinze livres¹⁵, fragmentairement accessibles de nos jours par les seules doxographies grecque et latine¹⁶, ne peut guère être considéré comme exploitant des données oraculaires¹⁷. Au dix-septième siècle, Lucas Holstenius tenta¹⁸ une reconstitution du contenu du *Contre les Chrétiens*, qui, quel qu'en soit le côté arbitraire et superficiel, confirme que les oracles n'y avaient aucune place, puisqu'il suggère que la composition porphyrienne aurait concerné les discordances internes aux Écritures saintes, leur origine tout humaine, les désaccords entre Pierre et Paul, la pratique condamnable d'une certaine exégèse, l'histoire mosaïque et les antiquités juives.

¹⁴. Voir Mormet, 2010. Entre 270 et 300 pour Magny, 2004, p. 9-29.

¹⁵. D'après la notice de la *Souda* = Adler, IV, p. 178.

¹⁶. Éd. Becker, 2016.

¹⁷. Voir Beatrice, 1997.

¹⁸. Voir *De vita et scriptis Porphyrii philosophi dissertatio*, Roma, 1630, repris dans A.J. Fabricius, *Bibliotheca graeca*, lib. IV, *pars altera*, Hamburgi, 1711, p. 207-281, le tout cité par Beatrice, 1997, p. 122-123.

C'est également ce que l'on peut conclure du sommaire tenté par A. Magny¹⁹. Quant à la *Philosophie des oracles*, en trois livres seulement, dont il ne subsiste, là encore, que quelques dizaines de fragments, sauvegardés pour l'essentiel par Eusèbe de Césarée, comme ce fut signalé, dans sa *Préparation évangélique*²⁰, il ne peut pas être considéré, tout à l'inverse du précédent, et en dépit de la présentation d'Augustin, comme une production voulue *adversus Christianos*, ce que confirment de nouveau les citations fournies par Eusèbe (voir, par exemple, *Préparation évangélique* : III, XIV ; IV, VII-IX ; XVI ; XVIII-XX ; XXII-XXIII ; V, VI-IX ; XI-XVII...). La reconstitution que proposa Wolff (1856, p. 42) du plan probable des trois livres pousse également à le croire (d'après Hadot, 1960, p. 208) : I. la piété et le culte envers les dieux ; l'ordre politique qui règne entre les dieux ; à quoi ils se plaisent ; leurs statues ; les formes sous lesquelles ils apparaissent ; quels lieux ils fréquentent ; les sacrifices ; les jours où il faut invoquer les divinités ; quelles nations sont les plus savantes dans les choses divines II. les bons et les mauvais démons ; la théosophie pratique ; l'astrologie ; le destin III. les Héros, notamment le Christ et les Chrétiens ; comment les oracles peuvent mentir ? Suffit-il d'une allusion aux Chrétiens dans une partie de chapitre pour conclure à une production antichrétienne ? Certes, P. Hadot (*Ibid.*, p. 210) pensait que la *Philosophie des oracles* préparait plus ou moins le *Contre les Chrétiens*, et que « l'ouvrage avait probablement l'allure d'une défense du paganisme contre le christianisme » (*Ibid.*, p. 211), et A. Busine (2005) s'emploie à en dégager la perspective antichrétienne. Mais si cela avait été le cas, pourquoi l'anti-Christianisme de la *Philosophie des oracles* n'apparaît-il pas du tout dans les extraits rapportés par Eusèbe, qui aurait rédigé par ailleurs un *Contre Porphyre*²¹, visant précisément le *Contre les Chrétiens* ? Le constat n'est pas à négliger. R. Goulet nous a du reste confié qu'il suffit de lire le prologue de Porphyre pour comprendre que son traité ne visait pas frontalement les Chrétiens. Sous ce rapport, ne serait-ce pas plutôt Augustin qui aurait forcé le trait en surdimensionnant l'importance des oracles relatifs au Christ qui s'y trouvent mentionnés, et conditionné de cette façon toute l'exégèse ? Nous n'entrerons pas plus avant dans cette problématique, ni non plus dans la question qui fit brièvement polémique²² quant à savoir si le *Contre les Chrétiens* de Porphyre serait, comme l'a soutenu P.F. Beatrice au fil de plusieurs contributions²³ et sans avoir emporté

¹⁹. « Dans l'ensemble, Porphyre y aurait démontré ses connaissances approfondies des Écritures juives, sur lesquelles s'appuyaient les apologistes chrétiens de son temps pour démontrer qu'elles annonçaient allégoriquement la venue du Christ, afin d'en critiquer le contenu et d'ainsi détruire cette idée chrétienne voulant que les textes soient inspirés de Dieu. Il espérait y parvenir en montrant les inconsistances, exagérations, impossibilités, fabrications et faussetés que propagent les chrétiens » (Magny, 2004, p. 4).

²⁰. Éd. Wolff, 1856.

²¹. Voir Morlet, 2012.

²². Voir Goulet, 2004.

²³. Voir, entre autres, Beatrice, 1989 et 1997.

jusqu'à présent l'adhésion de beaucoup de spécialistes, la partie d'un vaste *opus* antichrétien qui serait *Sur la philosophie des oracles*, lequel aurait regroupé, outre le *Contre les Chrétiens*, la *Lettre à Anébon*, le *Sur les images des dieux*, le *De regressu animae* (*Du retour de l'âme*), le *Sur la matière*, ainsi que le *De abstinencia* (*De l'abstinence des êtres animés*).

Il nous faut cependant conjecturer, pour conserver une certaine cohérence aux propos de Pierre, qu'en emboîtant le pas à l'évêque d'Hippone qui donne l'impression de pratiquer lui-même l'amalgame – bien qu'il ait soin de préciser que la *Philosophie des oracles* est fondamentalement un ouvrage qui « transcrit... les réponses divines à des questions ressortant de la philosophie » –, le Clunisien est conduit, sans le savoir, à mélanger, quant aux titres assurément, mais aussi et surtout quant aux contenus, les deux traités (*Philosophie des oracles* et *Contre les Chrétiens*) pour n'en faire qu'un seul, à la fois dirigé contre les Chrétiens et faisant intervenir de manière prépondérante des révélations d'oracles. Or, répétons-le, ce que reproduit Eusèbe de la *Philosophie des oracles* n'en fait pas du tout un écrit « contre les Chrétiens », et donc ne justifie point la lecture d'Augustin, trop focalisée sans doute sur certains aspects antichrétiens dûs à quelques oracles portant sur le Christ, et, d'un autre côté, ce que la prosopographie nous a transmis du *Contre les Chrétiens* n'en fait pas une composition justifiant la qualification d'oraculaire. L'Abbé de Cluny, abusé par ce qu'il lit chez Augustin, identifie par conséquent la *Philosophie des oracles* de Porphyre à un traité antichrétien, caractérisation qui ne conviendrait en propre qu'au *Contre les Chrétiens*, lui-même vraisemblablement dénué de dimension oraculaire.

Où nous entraîne à présent la suite de la description du Vénérable ?

II. Le second fragment, celui du § 16, qui prolonge le précédent aussi sur le fond, expose les conséquences de la diabolisation de Porphyre, toujours tenu en quelque sorte pour un suppôt de Satan :

« Satan entend, avant tout et par tous les moyens, parvenir à ce que le Christ Seigneur ne soit pas cru Fils de Dieu et vrai Dieu, Fondateur et Rédempteur du genre humain. Et c'est vraiment là ce dont il a voulu, à ce moment-là, persuader par l'intermédiaire de Porphyre ; mais grâce à la miséricorde de Dieu il a été emporté par un souffle hors de l'Église, alors qu'on en était encore aux Prémices, temps fervent de l'Esprit saint »²⁴.

La principale information est constituée ici par la détermination du jour où se produisit la destruction d'au moins un ouvrage de Porphyre. Car le « temps de l'Esprit saint », évoqué par le Clunisien, correspondrait, à notre sentiment, au « temps de l'Église », celui

²⁴. « Precipue et omnimodo Sathanas intendit perficere, ne Christus Dominus, Dei filius et uerus Deus, humani generis conditor et redemptor esse credatur. Et hoc est uere, quod per Porphirium tunc persuadere uoluit, sed per Dei misericordiam ab ecclesia eo adhuc tempore Spiritus Sancti feruente primitiis, exsufflatus ».

qui célèbre la descente de l'Esprit saint sur l'Église et termine la Pentecôte, laquelle intervient 50 jours après Pâques et conclut le temps pascal. Or, cette fête de Pentecôte s'inspire, en la réinterprétant, de la fête des prémices (Chavouot) de l'Ancien Testament, qui célèbre à la fois le début de la saison des moissons et la transmission de la Torah à Moïse sur le mont Sinaï²⁵. Voilà pourquoi en *Romains*, 8, 23, saint Paul, reprenant cette tradition, évoque précisément des *primitiae Spiritus* (« prémices de l'Esprit »)²⁶ avec leur double fonction : renvoyer d'une part aux divers fruits et dons répandus par l'Esprit saint sur les premiers Chrétiens, de l'autre au séjour terrestre durant lequel nous ne jouissons que partiellement, comme s'il s'agissait de prémices, de ces fruits et de ces dons, annonciateurs de la gloire éternelle, dans l'attente de la moisson, qui sera la rédemption de notre corps (*2 Corinthiens*, 5, 2-5), affranchi du péché et de la mort (*1 Corinthiens*, 15, 54). Depuis l'origine, le temps de la Pentecôte ne dure qu'un jour²⁷, à la différence de celui de Chavouot, dont la durée varie selon les époques et les traditions juives. Et si Pierre a préféré la formule *Spiritus Sancti primitiae* au seul nom *Pentecoste*, ce n'est qu'afin de satisfaire son goût pour la rhétorique.

D'autre part, attendu que l'*exsufflatus* du fragment ne saurait, quant au sens, concerner que Porphyre (ce ne peut être Satan, du moins seul et directement, qui aurait été expulsé de l'Église à l'époque des Prémices), Pierre paraît en l'occurrence avoir voulu indiquer qu'un écrit de Porphyre dirigé contre les Chrétiens a été détruit dans un acte plus que symbolique, par lequel l'Église, grâce au souffle de l'Esprit saint, repoussa une nouvelle fois Satan en faisant que soit éliminé l'écrit porphyrien en conclusion de la plus importante fête du Christianisme qui célèbre la résurrection du Sauveur. Toutefois, si cette évocation est susceptible de porter sur un même événement – l'ordre de faire disparaître le *Contre les Chrétiens* et éventuellement d'autres compositions antichrétiennes de Porphyre –, elle s'applique à deux époques différentes.

La plus ancienne nous renvoie à l'initiative de l'empereur Constantin I^{er} ou le Grand, dont la décision, dit-on souvent (par ex. Goulet, 2004, p. 74), aurait été prise lors du premier concile de Nicée (20 mai au 25 juillet 325), qu'il convoqua dans le but d'excommunier Arius et ses sectateurs. Sachant qu'il ne reste des actes conciliaires que trois pièces, les seules, peut-être, à avoir existé – le *Symbole*, les vingt *Canons* et les décrets synodaux –, et qu'aucune ne recense un quelconque document instaurant la condamnation de Porphyre, il est impossible de vérifier l'information. Il faut alors se rabattre sur notre principale source en la matière, Socrate le Scolastique de nouveau, et ce dans une autre section (I, IX, 30) de son *Histoire ecclésiastique*, au cours de laquelle il

²⁵. Voir art. « Pentecost (fiftieth) » par K. Kohler *et alii*, dans *Jewish Encyclopedia*, 9, 1906, p. 592-595.

²⁶. « Nous-mêmes avons les prémices de l'Esprit, nous aussi soupignons en nous-mêmes, attendant l'adoption des fils de Dieu, la rédemption de notre corps », saint Paul, *Romains*, 8, 23.

²⁷. « Lorsque le jour de la Pentecôte (*dies Pentecostes*) fut arrivé, ils étaient tous ensemble dans un même lieu », *Actes des Apôtres*, 2, 1.

rend compte, de manière plus ou moins développée et précise, du Concile de Nicée, bien qu'il n'en ait rien connu directement, s'inspirant principalement, dans ce qu'il en rapporte, de la *Vita Constantini* d'Eusèbe (voir Batiffol, 1927, p. 7 et 8), source quasiment unique pour l'événement. En prolongement de son récit, l'historiographe reproduit une courte lettre de Constantin, sur laquelle Eusèbe ne s'arrête pourtant pas, lettre non datée et non située, adressée aux évêques et au peuple, qui associe Arius et Porphyre dans la même infamie, au point de demander que l'on appelle les Ariens des « Porphyriens », et – nous le suggérons –, le même autodafé. Mais à ce que l'on constate, si la décision arrêtée par l'empereur remonte au concile nicéen, le texte ne fut publié que dans un document plus tardif du même souverain, appelé *Édit contre Arius*, que l'on date au plus tard de 333, année probable de sa mise à exécution²⁸. Il s'agit en fait d'une autre lettre de Constantin, adressée « τοὺς πονηροὺς καὶ ἀσεβεῖς » (« aux méchants et aux impies »), dont on sait qu'une copie a été lue officiellement à Alexandrie, alors que le préfet d'Égypte était Paterios²⁹, qui occupa cette fonction de 333 à 335³⁰. On y trouve plus précisément indiqué que Porphyre – considéré comme l'inspirateur d'Arius –, ennemi de la véritable piété envers Dieu pour avoir composé plusieurs traités criminels contre le culte de Dieu, a reçu le châtement qu'il méritait : l'opprobre, une réputation exécrationnelle et la disparition (ἀφανίζω = « faire disparaître, supprimer, anéantir, détruire ») de ses ouvrages³¹. Si les écrits d'Arius furent, comme cela était explicitement ordonné, voués au feu, on est autorisé à penser qu'il en a été de même pour ceux de Porphyre. Pourquoi, en effet, aurait-on réservé à l'œuvre de l'inspirateur un sort différent de celui réservé à celle de l'inspiré ? Que l'ordre d'anéantissement en question n'aient finalement concerné que le *Contre les Chrétiens* est ensuite déduit du constat selon lequel la *Philosophie des oracles* et d'autres livres porphyriens continuèrent d'être cités au cours des IV^e et V^e siècles, à l'inverse du *Contre les Chrétiens*, dont il n'y eut plus, à partir de 350 environ, d'attestation littéraire quant à une lecture directe, quoiqu'il ne cessa pas d'être mentionné (d'après Goulet, 1991, p. 64).

Pour atteindre à présent la seconde époque possiblement concernée par l'évocation de Pierre, à la condition de renoncer à reconduire la référence à Augustin du § 15, il faut enjamber un peu plus de cent vingt années, et descendre jusqu'en 448, au moment où,

²⁸. Quelque chose d'approchant sur l'appellation « porphyriens » appliquée aux Ariens est rapporté, sans autre précision, et par Athanase, dans son *Historia Arianorum* (c. 357-358), 51, 1, éd. H.G. Opitz, *Athanasius Werke*, 1934, II, 1, p. 183-230 – ici 212, et par le *Codex theodosianus* (promulgué en 438), XVI, 5, 66 (3 août 435), à propos de l'exclusion des hérétiques, éd. Th. Mommsen et P.M. Meyer, *Theodosiani Libri XVI*, vol. I, *pars post.*, Berolini, 1905, p. 879 *exit*.

²⁹. Voir G. Bardy, « La politique religieuse de Constantin après le Concile de Nicée », dans *Revue des Sciences Religieuses*, 8/4, 1928. p. 516-551 – ici 536.

³⁰. D'après la cinquième *Lettre festale* d'Athanase. Pour la datation, voir le tableau chronologique dans A. Camplani, *Le lettere festali di Atanasio di Alessandria: studio storico-critico*, Roma, 1989, p. 122.

³¹. Voir Opitz, *Urkunde* 33, p. 66-68.

l'année du consulat de Zénon (consul d'Orient) et de Postumianus (consul d'Occident)³², Théodose II (empereur d'Orient) et Valentinien III (empereur d'Occident), qui régnaient dans une indivisible souveraineté, promulgèrent un édit ordonnant que tous les auteurs de livres rédigés contre la religion des Chrétiens, et notamment Porphyre, le seul à être nommé, voient leur production brûlée³³, ce qui, eu égard à ce dernier, aurait dû, pour les raisons indiquées, faire référence à d'autres ouvrages que le *Contre les Chrétiens*, dont il ne devait en principe plus rester d'exemplaire depuis 333.

L'Abbé de Cluny permet toutefois, s'il eut bien en tête l'un de ces deux événements, de fixer le moment où il se produisit, constituant ainsi un *unicum*. L'indication paulinienne, qui doit, selon nous, déterminer la signification des *Spiritus Sancti primitiae* de Pierre, dont la pensée était, à n'en point douter, en permanence fécondée par le ferment scripturaire, ne devrait-elle pas nous dispenser de devoir en chercher une autre ? Ce serait sans doute fermer trop brutalement la porte à des éventualités concurrentes, comme celle que nous suggère R. Goulet. Ces « Prémices » pourraient, de manière moins précise, désigner le commencement d'un âge d'or du Christianisme. Il serait à ce moment-là, ajouterons-nous, à identifier avec le début, en 324, du règne sans partage de Constantin I^{er}, celui-là même qui fut à l'origine de l'« Édit de Milan » de 313 instaurant la liberté de culte, puis convoqua et présida le Concile de Nicée, autrement dit un souverain considéré comme le fondateur de l'Empire romain, dont la conversion, à une date incertaine³⁴, au Christianisme, suscita l'adoption d'une politique impériale favorable aux Chrétiens après des siècles de persécution, qui culmina avec celle de Dioclétien (303-313). La conjecture n'est pas à écarter – bien que nous éprouvions quelque difficulté à expliquer la mention de l'Esprit saint dans l'évocation du Clunisien ainsi comprise –, et aurait l'avantage de concerner le seul édit de 325/333, excluant de ce fait celui de 448. Mais la filiation morpho-sémantique, qui fait coïncider l'expression de Paul (*primitiae Spiritus*) avec celle de la *Summa (Spiritus Sancti primitiae)*, favorise, quoique n'autorisant plus à trancher entre les deux possibilités (333 ou 448), un ajustement chronologique non dénué d'intérêt.

Ainsi, en 333, Pâques tombant le 22 avril, la Pentecôte, ou temps des Prémices, fut fêtée le 10 juin, et en 448, Pâques tombant le 11 avril, la Pentecôte fut fêtée le 31 mai. Par conséquent, si l'on suit Pierre, dont la source nous est en l'occurrence inconnue – s'il ne faut pas déduire par extrapolation qu'il s'agit d'Augustin –, la destruction du traité de

³². Pour la détermination de l'année, voir Marcellinus Comes, *Chronicon*, éd. Th. Mommsen, dans *Monumenta Germaniae Historica, Auctores Antiquissimi, Chronica Minora*, II, Berolini, 1894, p. 83.

³³. Voir Schwartz, *ACO*, I, 1, 4, p. 66, 8-12, puis *Code justinien*, I, 1, 3 = Krueger, p. 8-9, ici 8 (3, 1) : « Nous décidons que soient livrés au feu tous [les ouvrages] que Porphyre, sous l'impulsion de sa propre folie, a rédigés contre la pieuse religion des Chrétiens, [et] quelle que soit la personne chez qui on les aura trouvés ».

³⁴. Voir G. Nauroy, « Constantin au pont Milvius ou la naissance d'un mythe », dans *Mémoires de l'Académie nationale de Metz*, 189/7, 2008, p. 277-314.

Porphyre à laquelle il fait allusion au § 16 de sa *Summa*, eut lieu, soit le 22 avril 333, soit le 31 mai 448. Et que l'on ait présumé qu'il s'agissait, dans la première hypothèse, du *Contre les Chrétiens*, alors qu'à l'issue du § 15 nous avons conclu qu'il était très vraisemblablement question de la *Philosophie des oracles*, serait sans conséquence, puisqu'aux yeux de l'Abbé de Cluny il n'y aurait pas eu de différence entre le *Contre les Chrétiens* et la *Philosophie des oracles*, et donc que ce fut vraisemblablement pour lui la *Philosophie des oracles*, volume antichrétien, qui aurait été détruit sur la prescription de Constantin ou sur celle de Théodose II et de Valentinien III.

Ces brèves réflexions sans prétention montrent quand même comment quelques lignes d'un libelle antimusulman où Porphyre n'a *a priori* aucune raison de figurer, contribuent, bien modestement il va sans dire, à faire avancer tant soit peu, sur deux aspects anecdotiques au moins, l'histoire d'un point de vue purement événementiel. Car le célèbre fait relaté par l'*Histoire ecclésiastique* de Socrate touchant un Porphyre traumatisé et fulminant, qui décide, en signe de riposte, d'abandonner sa confession du moment, possède désormais son discret relais latin, qui viendrait éventuellement en deuxième position s'il faut compter Augustin en prenant au pied de la lettre la déclaration de Pierre, et l'on sait précisément à quels moments eurent lieu l'un des deux brûlements de l'ouvrage porphyrien contre les Chrétiens au cours du haut Moyen Âge. À cette information inédite, il y aurait d'ailleurs lieu d'en ajouter une autre, celle qui donne la paternité provisoire du récit de l'apostasie de Porphyre à l'évêque d'Hippone, dans l'attente de découvrir peut-être à qui il l'aurait lui-même emprunté. Reste que le malheureux Porphyre voit s'accroître sa malédiction en hérétique satanique, car si l'on savait, depuis le quatrième siècle, qu'il avait inspiré Arius, on saura maintenant que lui-même fut un imitateur de Satan et comme un précurseur de Mahomet, pour autant que ce dernier, doit-on déduire du raisonnement du Clunisien, a tenu à son tour des propos favorables au Christ afin de mieux séduire au minimum la moitié de l'humanité pour la conduire à sa perte après l'avoir contaminée.

Bibliographie

Sources

- A. Adler, *Suidae Lexikon*, hrsg. v., 5 vol., Leipzig, 1928-1938
- P.F. Beatrice, *Anonymi Monophysitae Theosophia: An Attempt at Reconstruction*, Leiden *et al.*, 2001
- M. Becker, *Porphyrios*, "Contra Christianos". Neue Sammlung der Fragmente, Testimonien und Dubia mit Einleitung, Übersetzung und Anmerkungen, Berlin/Boston, 2016

- C. de Boor,
Theophanes Confessor, Chronographia, 2 vol., Leipzig, 1883
Georgios Monachos, Chronicon, 2 vol., Leipzig, 1904
- R. Glei, *Petrus Venerabilis*. Schriften zum Islam, Ediert, ins Deutsche übersetzt und kommentiert, Altenberge, 1985
- F. Glorie, *S. Hieronymi presbyteri opera, Commentariorum in Daniele libri, Pars I, 5*, CCSL, Turnhout, 1964
PL, XXV, *S. Eusebii Hieronymi. Commentariorum in Daniele libri*, Paris, 1845, col. 491-584A
- Al. Goldbacher, *S.A. Augustini Epistulae*, dans *CSEL*, XXXIII/II, *Ep. XXXI-CXXXIII*, Pragae et al., 1888
- G.Chr. Hansen, *Sokrates: Kirchengeschichte*, Hrsg. von..., Berlin, 1995
- A. von Harnack, *Porphyrius, « Gegen die Christen », 15 Bücher*, Berlin, 1916
- E. Hoffmann, *S.A. Augustini De civitate dei*, dans *CSEL*, XXXX, *partes I et II*, Pragae et al., 1899 et 1900
- P. Krueger rec., *Codex Iustinianus*, Berolini, 1877
- J. Langi, *Nicephori Callisti Ecclesiasticae Historiae libri XVIII*, Lutetiae Parisiorum, 1630, dans *PG*, 145-147
- H.G. Opitz, *Athanasius Werke. III. Band. Erster Teil: Urkunden zur Geschichte des arianischen Streites 318–328 (Lfg. 1 und 2)*, Berlin, 1934-1935
- M. Petschenig, *S.A. Augustini Contra Litteras Petiliani*, dans *CSEL*, LII/II, Vindobonae–Lipsiae, 1909
- Ed. Schwartz, *Acta Conciliorum Oecumenicorum*, 4 tomes, Berolini, 1914-1940
- A. Smith, *Porphyrii philosophi fragmenta*, Stuttgart et Leipzig, 1993
- F. Wehrich, *S.A. Augustini De consensu evangelistarum*, dans *CSEL*, XXXXIII, Vindobonae–Lipsiae, 1904
- G. Wolff, *Porphyrii 'De philosophia ex oraculis' haurienda librorum reliquiae*, Berlin, 1856, puis Hildesheim, 1962

Littérature

- F. Alpi et A. Le Boulluec, « La reconstruction de la *Théosophie* anonyme proposée par Pier Franco Beatrice. Note critique », dans *Apocrypha*, 15, 2004, p. 293-305
- T.D. Barnes, « Porphyry against the Christians: date and attribution of the fragments », dans *Journal of Theological Studies*, 24, 1973, p. 424-442
- G. Bardy, *La conversion au christianisme durant les premiers siècles*, Paris, 1949 (p. 335-339 sur Porphyre)
- P. Batiffol, « Les sources de l'histoire du concile de Nicée (*suite et fin*) », dans *Revue des études byzantines*, 145, 1917, p. 5-17

- P.F Beatrice,
« *Quosdam Platoniorum libros. The Platonic Readings of Augustine in Milan* », dans *Vigiliae Christianae*, 43, 1989, p. 248-281.
- « Le traité de Porphyre contre les Chrétiens. L'état de la question », dans *Kernos*, 4, 1997, p. 119-138
- P. Benoît, « Un adversaire du christianisme au III^e siècle : Porphyre », dans *Revue biblique*, 54/4, 1947, p. 543-572
- R.M. Berchman, *Porphyry Against the Christians*, Leiden, 2005
- J. Bidez, *Vie de Porphyre, le philosophe néo-platonicien*, Gand/Leipzig, 1913
- M. Bland Simmons, *Universal Salvation in Late Antiquity: Porphyry of Tyre and the Pagan-Christian Debate*, Oxford, 2015
- A. Busine, *Paroles d'Apollon : pratiques et traditions oraculaires dans l'Antiquité tardive (II^e-IV^e siècles)*, Leiden/Boston, 2005, chap. IV
- P. Courcelle, « Propos antichrétiens rapportés par Augustin », dans *Revue d'études augustiniennes et patristiques*, 50/1, 2004, p. 21-58
- E. DePalma Digeser, « Lactantius, Porphyry, and the Debate over Religious Toleration », dans *The Journal of Roman Studies*, 88, 1998, p. 129-146
- M.J. Edwards, 'Porphyry and the Christians', dans G. Karamanolis & A. Sheppard (eds), *Studies in Porphyry*, London, 2007, p. 111-126
- R. Goulet,
« Porphyre, Ammonius, les deux Origène et les autres... », dans *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 57, 1977, p. 471-496
- « Variations romanesques sur la mélancolie de Porphyre », dans *Hermes*, 110, 1982, p. 443-457
- Études sur les Vies de philosophes de l'Antiquité tardive. Diogène Laërce, Porphyre de Tyr, Eunape de Sardes*, Paris, 2001
- « Hypothèses récentes sur le traité de Porphyre *Contre les Chrétiens* », dans M. Narcy & É. Rebillard (éd.), *Hellénisme et christianisme*, Villeneuve d'Ascq, 2004, p. 61-109
- « Augustin et le *De regressu animae* de Porphyre », dans I. Bochet (dir.), *Augustin philosophe et prédicateur. Hommage à Goulven Madec*, Paris, 2012, p. 67-110
- P. Hadot, « Citations de Porphyre chez Augustin (À propos d'un ouvrage récent) », dans *Revue d'études augustiniennes et patristiques*, 6, 1960, p. 205-244
- Ch. J. Hefele, *Histoire des conciles*, I, I, Paris, 1907
- A.P. Johnson, « *Rethinking the Authenticity of Porphyry, c. Christ.*, fr. 1 », *Studia Patristica*, 46, 2010, p. 53-58
- P. de Labriolle, « Porphyre et le christianisme », dans *Revue d'histoire de la philosophie*, 3, 1929, p. 385-440
- H. Lewy, *Chaldaean Oracles and Theurgy. Mysticism Magic and Platonism in the later Roman empire*, le Caire, 1956
- G. Madec,

- « Augustin disciple et adversaire de Porphyre », dans *Revue d'études augustiniennes et patristiques*, 10/4, 1964, p. 365-369
- « Le Christ des païens d'après le *De consensu euangelistarum* de saint Augustin », dans *Recherches Augustiniennes*, 26, 1992, p. 3-67
- Ar. Magny, *Porphyre et le Livre de Daniel : réaction à la tradition exégétique chrétienne du III^e siècle*, Ottawa, 2004
- Porphyry in fragments. Reception of an Anti-Christian Text in Late Antiquity*, Farnham et al., 2014
- J.J. O'Meara, *Porphyry's Philosophy from Oracles in Augustine*, Paris, 1959
- M. Mertaniemi, « *Acerrimus inimicus*: Porphyry in Christian Apologetics », dans D. Brakke et alii (eds), *Early Christianity in the context of Antiquity*, 5, Frankfurt-am-Main et al. 2009, p. 97-112
- S. Morlet,
- « La datation du *Contra Christianos* de Porphyre. À propos d'un passage problématique d'Eusèbe de Césarée (*Histoire ecclésiastique*, VI, 19, 2), dans *Revue d'études augustiniennes et patristiques*, 56, 2010, p. 1-18
- (éd.) *Le Traité de Porphyre contre les chrétiens: Un siècle de recherches, nouvelles questions*, Turnhout, 2011
- « Que savons-nous du *Contre Porphyre* d'Eusèbe ?, dans *Revue des études grecques*, 125/2, 2012, p. 473-514
- Ch. Riedweg,
- « Porphyrios über Christus und die Christen : *De philosophia ex oraculis haurienda* und *Contra Christianos* im Vergleich », dans *L'apologétique chrétienne gréco-latine à l'époque prénicéniennne. Entretiens sur l'antiquité classique de la Fondation Hardt 51*, Vandœuvres-Genève 2005, p. 151-203
- « Aspects de la polémique philosophique contre les chrétiens dans les quatre premiers siècles », dans *Annuaire de l'École Pratique des hautes Études*, 123, 2016, p. 151-158